



# AVIS d'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Préalable à l'aliénation d'une partie du Chemin Rural 23 et du chemin d'exploitation cadastré ZP 3 nécessaire au projet d'extension de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Even'Parc à Esvres

Par arrêté n°2024-019 en date du 12 janvier 2024, le Maire de la commune d'Esvres a prescrit une enquête publique préalable à l'aliénation, d'une partie du Chemin Rural 23 et du chemin d'exploitation cadastré ZP 3, nécessaire au projet d'extension de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Even'Parc à Esvres.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **du lundi 12 février 2024 à 9H au lundi 26 février 2024 à 17H**, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie d'Esvres.

Monsieur Francis LERE, manager en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Les informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet de la commune d'Esvres, à l'adresse suivante :

<https://ville-esvres.fr/index.php/au-quotidien/enquetes-publiques>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre, déposé à la mairie d'Esvres, sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie d'Esvres, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : [info@esvres.fr](mailto:info@esvres.fr)

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la mairie d'Esvres.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Esvres :

– **le lundi 12 février 2024 de 9H à 12H**

– **le vendredi 23 février 2024 de 13H30 à 16H30**

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Madame MICHAUD, cheffe de projets pour la commune d'Esvres – téléphone : 02 47 34 35 42/ mél : [s.michaud@esvres.fr](mailto:s.michaud@esvres.fr) / adresse postale : rue nationale-37320 Esvres.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie d'Esvres pendant un an après la date de clôture de l'enquête.